



PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Liberté

Égalité

Fraternité

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement**

Conférence « Logistique »

5 octobre 2022



Restitution de l'atelier 1 :

Qualité des implantations logistiques

Pilote :

**Ronan LE BER – Chef du Département Risques
Technologiques et Sécurité Industrielle**

Pistes d'actions envisagées

Question du foncier :

- Échanges autour « d'une captation du foncier pour des raisons considérées comme spéculatives, au détriment d'autres activités ? »,
- certains projets nécessitent des procédures d'autorisation longues incluant les études préalables(4-5 ans).
=> Comment prendre en compte cette situation dans une déclinaison locale de la charte.

Le CESER rappelle ses travaux en particulier dans le cadre du rapport sur la déprise agricole lors de discussions sur le SRAT, l'évocation d'un observatoire du foncier régional et la nécessité de s'appuyer sur les EPF locaux (2 en région).



Pistes d'actions envisagées

Définir les critères d'identification adaptés au secteur logistique (enjeu : identifier les friches « intéressantes »)

Qui fait quoi :

- logisticiens, promoteurs => listing de critères/paramètres
- infrastructures présentes, - environnement urbain proche, - zone d'emploi (niv de qualification), - acceptabilité sociale des sites, sites logistiques
- réfléchir à l'intermodalité, nécessité de sites industriels ou logistiques embranchés
- ddt-dreal, col locales-agences d'urbanisme => données disponibles, outils utilisables.
- Dev'Up



Points de vigilance ou à discuter

Pour certains, les friches apparaissent comme une fausse solution (potentiel réduit)

Pistes d'actions envisagées

Innovation environnementale : rapprocher les logisticiens, les offreurs de solution et les collectivités en charge de l'aménagement,

Qui : ? pôle de compétitivité (DREAM), , ARB, associations naturalistes, agence de l'eau... ?

Fait quoi :

- présentation des besoins, des solutions techniques (développées localement ?),
- partage de bonnes pratiques :
- plan de prévention biodiversité possible
- intégrer des critères environnementaux dans les choix
- sujet à traiter : zones humides

Quand : à déterminer avec les partenaires identifiés

Points de vigilance ou à discuter

Utiliser les réseaux de partenaires existants ?



Capitaliser les bonnes pratiques et veiller à leur maintien dans le temps (élaboration et suivi d'un plan de gestion de la biodiversité / infiltration des eaux pluviales),

Qui : porteurs de projets, ARB, associations (biodiversio...)

Fait quoi :

- s'assurer et promouvoir le respect des engagements de la charte (étude écologique suivie d'un plan d'action écologique,,,...)



Pistes d'actions envisagées

Disposer d'une instance et d'indicateurs pour suivre les engagements de la charte sur les territoires, sur les volets « projets » et « consommation d'espaces »

Qui : DREAL, logisticiens (Afilog), + ?

Fait quoi :

- définition des indicateurs,
- suivi des indicateurs chacun dans son domaine de compétences



Restitution de l'atelier 2 :



Les chaînes logistiques durables

Pilotes :

**Frédéric LEDOUBLE – Chef du Département Transports
Routiers et Véhicules”**

**Fabien MARTIN - Adjoint Chef Département
Infrastructures et Déplacement**

Pistes d'actions envisagées

Approfondir la connaissance sur le Fret Ferroviaire

Qui pilote : DREAL

Qui devraient s'impliquer : Région / Cerema / SNCF Réseau / professionnels

Fait quoi : RETEX NorLink (association regroupant acteurs de la chaîne logistique du fret ferroviaire Hdf)

Quand : Prise de contact 1^{er} trimestre 2023

Communiquer autour des différentes initiatives sur logistique du dernier km

Qui pilote : DREAL

Fait quoi : Organise une première réunion du groupe de travail

Quand : 1^{er} trimestre 2023



Pistes d'actions envisagées

Communiquer sur Objectif CO2 et programme EVE

Qui pilote : DREAL / EcoCo2 / Ademe

Qui peut s'impliquer : toute la chaîne de la logistique

Fait quoi : Communiquer mieux auprès des entreprises et des collectivités

Quand : 1^{er} trimestre 2023



Points de vigilance ou à discuter

Remontées d'infos des professionnels

Difficulté de mutualisation

Livraison du dernier km utilisation espace public...

Harmonisation des règles en ZFE

Pas de pilotes

Difficultés à mobiliser les acteurs

Manque de financements

Diversité / Manque de coordination entre les acteurs





Restitution de l'atelier 3 :

L'emploi dans les transports et dans les entrepôts

Pilote :

**Stève BILLAUD - Directeur régional adjoint -
Responsable du Pôle Entreprises Emploi Compétences -
DREETS**

Pistes d'actions envisagées

Développer un travail partenarial, régional et territorial sur l'attractivité des métiers et les modalités de coopération avec le Service Public de l'Emploi

En s'appuyant sur les préconisations des partenaires sociaux
« Vers une transformation des pratiques en entreprise » ?
En lien avec l'attractivité des territoires ?

Partenaires et rôles

DREETS : initier la démarche auprès des OP et OS et définir un programme de travail

SPER/ AFT/ OPCO mobilité : participe à la démarche

Organisations professionnelles et syndicales : être partie prenante de la démarche et porter les actions

Collectivités locales : participation et intégration du volet attractivité des territoires

Entreprises : s'appuyer sur un réseau d'ambassadeurs pour essayer les bonnes pratiques... et convaincre

Les CODEVE qui ont retenu les secteurs des transports et de la logistique

Quand :

1ère réunion de cadrage d'ici la fin de l'année avec les partenaires sociaux

Si adhésion à la démarche : construction d'un plan d'action sur le 1^{er} semestre 2023 ; axes retenus, actions et mise en œuvre



Pistes d'actions envisagées

**Une meilleure information des outils à destination des entreprises
Une plus grande visibilité de l'offre du service public de l'emploi et
du « qui fait quoi », sur les territoires**

Partenaires :

SPE
DREAL
Organisations professionnelles
AFT
Panel d'entreprises (TPE notamment)
Com com

Étapes :

Interroger quelques entreprises pour recueillir leurs difficultés sur l'accès à l'information (outils/offre SPE ...)
Établir des propositions d'action sur le sujet (mailing, espace d'information, webinaires, planning commun des actions sur les territoires ...)
Mise en oeuvre des actions

Quand :

Plan stabilisé fin 2022
Mise en œuvre 2023



Pistes d'actions envisagées

Un travail spécifique à (ré)engager sur la dimension prospective des compétences attendues

Objectif : adapter l'offre de formation (impact et prise en compte des transitions écologiques notamment)

Participants et rôles :

La Région Centre Val de Loire : Pilote

SPER : participe à la démarche

AFT/OPCO mobilité : apporte son expertise

Entreprises volontaires pour travailler sur le sujet dans une démarche prospective.

Quand :

2023 – 1ère réunion de travail et Groupe de travail si adhésion des entreprises à la démarche

Intégration par la Région des enseignements dans ses opérations cousues main « Défi » de façon réactive et la construction du PRF 2025/2028



Points de vigilance ou à discuter

Capacité de l'ensemble des parties prenantes à engager une dynamique régionale sur le sujet de l'attractivité des métiers, et à définir une stratégie d'action

Capacité à convaincre et renforcer l'engagement des entreprises ?

Capacité à rendre lisible sur les territoires le SPE (qui fait quoi, offres ..

Difficulté à trouver le bon circuit d'information pour toucher les entreprises

